

HAUTE-SAÔNE

VESOUL Emploi

# Création d'entreprises : coup de pouce d'Initiative 70

« Notre objectif : développer l'économie locale et l'emploi en facilitant la création ou la reprise d'entreprises », explique Yves Rambaux, le président d'Initiative Haute-Saône. C'est une mécanique tutélaire bien en place qui s'exerce en toute discrétion pour aider les créateurs.

On parle d'argent chez Initiative Haute-Saône. Surtout et essentiellement. La mission de cette association est d'aider les porteurs de projet à donner le dernier coup de rein pour l'accomplir, au terme d'un parcours parfois complexe. Le prêt d'honneur, accordé ou non lors des comités d'agrément, est donc réellement essentiel pour les jeunes ou moins jeunes créateurs.

Initiative Haute-Saône, c'est une association. Elle est aujourd'hui présidée par Yves Rambaux, dont la carte de visite ne laisse guère de doute sur les compétences en matière d'économie ; il était jusqu'à récemment le dirigeant d'Eurosum à Port-sa-Saône. Un « patron », donc, qui sait de quoi il

parle quand il s'adresse à un futur collègue. Et Yves Rambaux est entouré d'autres chefs d'entreprise et de banquiers soucieux de pragmatisme lorsqu'un projet est évoqué autour de la table. Juste avant le comité d'agrément mensuel, il y a un travail considérable d'accueil, de conseil, de montage de dossiers et d'accompagnement qui est réalisé par les deux salariées de l'association.

Peu de rêves...

« Notre rôle est d'aider l'économie, d'intervenir en direct sur l'emploi », explique Yves Rambaux. « Il s'agit de donner une chance supplémentaire aux créateurs d'entreprises, mais pas de n'importe quelle façon ».

Il y a très peu de rêves qui parviennent jusqu'au fameux comité d'agrément. Tous les candidats sont adressés par les banques, l'ADIE, la Chambre de commerce et d'industrie ou encore la Chambre de métiers. Les dossiers sont déjà largement vérifiés dans leur réalité et leur faisabilité et Initiative intervient en fin de chaîne.

Trésorerie et prêts bancaires

« Nous délivrons des prêts d'honneur jusqu'à 30 000 euros par candidat », explique Isabelle Dubail, chargée de mission. « Il s'agit de prêts personnels, donc obligatoirement remboursables. Dans la pratique, il y a un besoin de trésorerie quand on lance une activité ou qu'on la reprend. Ce prêt à cette fonction-là. C'est nouveau aussi ce qui permet de déclencher un crédit bancaire. Et puis nous avons désormais l'obligation de suivre les dossiers et d'accompagner les entreprises qui sont passées par chez nous. Nous veillons ensemble à la pérennité et à la croissance du projet. Il nous reste à développer le parrainage ».

Depuis son année de création en 1998, Initiative Haute-Saône a facilité la création de 2 300 emplois. Plus de 700 dossiers sont passés entre les mains des services et des membres du comité d'agrément. « C'est une véritable fierté de se dire qu'on peut contribuer à maintenir l'emploi localement », ajoute Yves Rambaux.

Didier FOHR



Thibault Petronelli est en plein examen de son projet par le comité d'agrément d'Initiative Haute-Saône. Il ne manque pas de prendre les conseils des chefs d'entreprise et des banquiers. Photo ER/Sylvie GRANDJEAN

## Création, reprise et croissance : les trois axes de développement

Initiative 70 fait partie d'un réseau qui est dirigé en France par Louis Schweitzer, l'ancien PDG de Renault. Il existe 223 plateformes d'initiative locales adhérentes dont celle de la Haute-Saône présidée par Yves Rambaux. La plateforme haut-saônoise délivre trois types de prêts d'honneur, pour la création, la transition ou la reprise et premier développement ainsi qu'un prêt « Nacre » destiné aux demandeurs d'emploi.

Le comité d'agrément d'Initiative se réunit tous les mois et valide une dizaine de prêts d'honneur chaque fois. Depuis 1998, le réseau local a financé 700 projets pour un montant global de près de 7 M€.

Initiative est financé par le Conseil départemental, 14 communautés de communes, Action 70, 6 banques, la CCI (Chambre de commerce et de l'industrie), la CMA (Chambre de métiers et de l'artisanat), les fonds européens FEDER et les entreprises.

Initiative 70 reste une association indépendante, ac-



La chargée de mission Isabelle Dubail et le président Yves Rambaux. Photo ER/Sylvie GRANDJEAN

cueillie désormais dans les locaux de la CCI. Elle veut tout juste de recruter une seconde salariée, animatrice de la plateforme, pour monter

en puissance notamment dans l'accompagnement des entreprises et les parrainages.

D.F.

« Il s'agit de donner une chance supplémentaire aux créateurs d'entreprises, mais pas de n'importe quelle façon. » Yves Rambaux, président d'Initiative Haute-Saône



## « Pour la maçonnerie, pas de souci, pour la gestion... »

Thibault Petronelli n'a pas l'air forcément inquiet. Il est cependant en plein examen de son projet par le comité d'agrément d'Initiative Haute-Saône. « J'ai 24 ans et déjà pas mal d'expérience dans la maçonnerie mais pour ce qui est de la gestion... Je compte aussi sur le pack formation de la chambre de métiers pour voir tout ça. Je compte des journées de six heures pour passer au moins trois heures par jour sur les papiers ».

Autour de lui, plusieurs chefs d'entreprise et des banquiers. « Une journée de six heures ? Il faudra compter plus... », réagit un entrepreneur. « Si vous comptez les déplacements, ce n'est pas assez. Il faudrait mieux bloquer une journée dans la semaine et vous compter plus de temps sur les chantiers ». « Ne vous faites pas une montagne avec les papiers. Vous aurez d'abord besoin de voir des clients ».

Le ton est un peu paternel et en tout cas bienveillant. Presque attendri, de la part de professionnels plus aguerris qui se voient sans doute à leur débuts... Les banquiers qui sont autour de la table sont moins dans ce vécu-là mais tout aussi attentifs aux détails. « Votre prix horaire ? » demande l'un d'eux ?

« 45 euros. J'ai fait des calculs, si j'arrive à 230 ou 300 heures par mois, j'arriverai à dégager une marge et je pourrai rembourser les emprunts ». « Ça tient la route », confirme un banquier. Il ajoute : « ne sur-tout pas oublier toutes les cotisations, les assurances... ». « La première année, on est exonérés pendant au moins douze mois... », répond le futur maçon à son compte. Et d'éclater de rire. « Oui une année, c'est douze mois ».

Le prêt d'honneur est accordé. Le projet semble solide. Il a déjà son véhicule et ses outils. Plus qu'à se lancer... D.F.



Une entreprise de maçonnerie est née... Photo ER/Laurent VAILLAN

« Il y a de la place pour moi... »

« Comment comptez-vous vous faire connaître ? », questionne à son tour un banquier. « Je veux rester simple, je compte beaucoup sur le bouche-à-oreille, les flyers, les cartes de visite... elles sont déjà faites. Oui peut-être les réseaux sociaux. Mais mon idée est de rayonner sur 70 km maximum. Je voudrais faire surtout des petits chantiers, ceux que les entreprises plus importantes ont du mal à faire. Je pense qu'il y a de la place pour moi, pour ça ».

« Il faudra penser à votre bordereau de prix, c'est le plus important », glisse un membre du comité d'agrément. Le jeune homme répond qu'il est déjà allé regarder sur des sites professionnels pour trouver des bordereaux sur tous les types d'ouvrages. Autour de la table, on apprécie. Effectivement, les fondations du projet ont l'air solides, ce qui est plutôt rassurant pour un jeune maçon.

Le prêt d'honneur est accordé. Le projet semble solide. Il a déjà son véhicule et ses outils. Plus qu'à se lancer... D.F.

Rédaction  
Vesoul  
03 84 76 40 50  
lesredactions@lepublicain.fr  
Place du 13<sup>e</sup> Chasseurs  
70000 VESOUL

Lire  
03 84 30 10 16  
lire@lepublicain.fr  
2, rue Carnot  
70000 LURE

<https://www.lirebank.com/lepublicain/hautsaone/>

ALERTE INFO  
Vous êtes témoin d'un délit ? Appelez le 17 ou le 112

0 800 002 201

L'EST Vosges REPUBLICAIN matin

### Votre Centre Relation Clients

Du lundi au vendredi : 8 h > 12 h - 13 h 30 > 17 h  
Le samedi : 8 h > 12 h

0 809 100 399 Service gratuit + prix appel

NUMÉRO NON SURTAXÉ PRIX D'UN APPEL LOCAL  
lerabonnement@estrepublikain.fr